

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration portant sur l'acquisition du contrôle conjoint direct par la société "FLO RETAIL & SHOES MA SARLAU" et Monsieur Boubker JETTOU de la société "SHOELEVEN COMPANY SARLAU"

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur :** La société "FLO RETAIL & SHOES MA SARLAU" (filiale à 100% de la société "FLO MAĞAZACILIK VE PAZARLAMA A.Ş") ;
- **La cible :** La société "SHOELEVEN COMPANY SARLAU".

Nature de l'opération :

- Acquisition du contrôle conjoint.

Secteur économique concerné :

- Secteur de la fabrication et de la vente de chaussures.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 février 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a été notifié d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société "FLO RETAIL & SHOES MA SARLAU" et Monsieur Boubker JETTOU du contrôle conjoint de la société "SHOELEVEN COMPANY SARLAU".

"FLO RETAIL & SHOES MA SARLAU" est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est sis 261 RDC Résidence Al Amal Bd Abdelmoumen Casablanca, et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 385423. Cette société est une filiale détenue à 100% par la société "FLO MAĞAZACILIK VE PAZARLAMA A.Ş.", société de droit turc. "FLO RETAIL & SHOES MA SARLAU" est un marchand ou intermédiaire effectuant l'import-export de produits, notamment les chaussures en cuir et les chaussures de sport.

"SHOELEVEN COMPANY SARLAU" est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, au capital social de 6.000.000,00 de dirhams, dont le siège social est situé au Lots 47-48 Z.I. Sapino Noauceur Casablanca, et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 480535. Cette société est spécialisée dans la fabrication des chaussures.

Fait à Rabat, le 01 février 2024